



Compte rendu Gilles ROUCHY / Daniel COUVERT

2^{eme} Rencontre de l'Hospitalité et des Solidarités - Grenoble 18 Juin 2022

A l'occasion de la Journée Mondiale des Réfugiés, Le Collectif Migrants en Isère, en lien avec les collectifs citoyens a organisé ces 2^o rencontres de l'Hospitalité et des solidarités à Grenoble ce 18 juin 2022 (les 1^o avaient eu lieu en 2019 à Autrans).

Une bonne centaine de participants : Militants de diverses associations humanitaires, caritatives, d'accueil de migrants, des élus, des professionnels de santé et du médico-social, des migrants sans titre de séjour ou en attente...

« Aujourd'hui, plus que jamais, l'accueil hospitalier et solidaire est vital pour des hommes, des femmes et des enfants qui sont contraints de fuir leur pays en guerre (l'Ukraine aujourd'hui, la Syrie et l'Afghanistan, hier), ou les conflits armés de l'Afrique subsaharienne (RD Congo, Nigéria...).

En dépit de politiques dissuasives à l'accueil des migrants et des pratiques précarisant leurs situations, attentatoires à leurs droits et leur dignité, l'hospitalité et les solidarités sont à l'œuvre grâce à l'engagement des associations, des collectivités locales et des citoyens bénévoles qui ouvrent leur porte et défendent les droits des personnes qui ont du tout quitter. »

Matinée : 6 Ateliers qui déboucheront sur la formalisation de propositions

- Gilles a participé à l'atelier : « Intégration sociale et culturelle »

nous étions 21 dans ce groupe de travail qui est revenu sur le mot « intégration » ; est il bien choisi, bien adapté , quand certains parlent d'« assimilation » ou « d'insertion »? Chaque participant a pu rapidement présenter son association et donner quelques exemples d'action d'hospitalité et de solidarité. A noter qu'il y avait des bénévoles, mais aussi quelques salariés, engagés professionnellement dans des associations. Un débat s'est ouvert sur cette différenciation, notamment dans l'apprentissage du français ou de l'offre en matière culturelle. A partir de leurs expériences parfois personnelles, des participants ont évoqué, « les difficultés de communication, » « ne pas faire à la place de... », « l'échange est à double sens accueilli/accueillant », « l'éducation par la science, l'histoire, la géographie , la démocratie, la laïcité , la pratique des arts... », « la place des préjugés, la délinquance et les étrangers... », « que faire, quand la préfecture refuse de façon systématique un titre de séjour, avec autorisation de travail et demande au migrant de montrer son intégration ? , alors qu'il détient des feuilles de salaire, des promesses d'embauche, des attestations de bonne conduite dans la vie quotidienne par la participation généreuse à la vie associative » ? De cet échange, plusieurs questionnements ont émergé en direction des élus des collectivités territoriales.

- Daniel a participé à l'atelier « Droit au travail et à la formation »

Tous les participants ont souligné l'incohérence du droit restrictif au travail des étrangers avec la situation économique de plein emploi : tous les déplacés veulent travailler, et beaucoup d'employeur n'arrivent pas à recruter.

La fédération protestante travaille actuellement avec les employeurs & syndicat sur un dispositif « En.Act » avec l'accord tacite (mais non affiché) de la préfecture pour permettre à des sans papiers (demandeurs d'asile, déboutés, etc) de trouver un emploi.

Les propositions issues de ce groupe :

- Permettre aux Demandeurs d'asile de répondre aux offres d'emplois de Pôle emploi
- Créer une structure pour aider les petites entreprises à remplir et faire aboutir les contrats d'embauche avec la direction du travail
- Entamer un travail sur l'opinion publique mettant en avant les réussites et les bénéfices de l'accès au travail pour tous.
- Créer une base de connaissance des Entreprises prêtes à embaucher des étrangers sur le territoire.

Après-midi : échanges avec Pascal Brice , Président de la Fédération des Acteurs de la Solidarité et ancien directeur général de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA).

Après un repas pris sur place, et confectionné par un ami syrien, nous avons repris le travail et écouté l'intervention de Pascal BRICE, Président de la Fédération des Acteurs de la Solidarité et ancien directeur général de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA).

Le message n'a pas été enthousiaste ; Aujourd'hui, un véritable mur s'élève contre le Droit au Séjour ! La réponse est de savoir comment le faire tomber ?

Nous nous trouvons actuellement dans une impasse pour les demandeurs d'asile, « *pourrir la vie de ces gens* »

mais aussi pour tous les bénévoles qui agissent dans l'accueil des migrants : « *La politique actuelle vise à pousser les associations au découragement, ou à la surenchère* »

L'inconditionnalité de l'accueil n'est plus une valeur républicaine. Les politiques publiques en la matière sont extrêmement dissuasives :

P Brice a insisté sur l'absurdité du concept « d'appel d'air » qui laisse penser que « Moins on accueille bien, moins ils viendront », Or ce n'est pas l'état du pays de destination qui pousse un exilé à partir, mais l'état du pays de départ !

30 à 40 % seulement des demandeurs d'asile ont un toit !

Il ne faut pas tomber dans la radicalité ! (oui, mais comment faire???). « Dublin » est un moyen de dissuasion et crée l'errance. La circulaire VALS n'est pas toujours appliquée. L'Islam est le « non dit » permanent ;

« *Il faudrait créer et inscrire dans la loi une « protection humanitaire » reconnue et appliquée* ».

Après-midi : 3 tables rondes

- **TR1 : L'hébergement, un droit inconditionnel, et pourtant... ?**

L'association Un Toit Pour Tous est venue parler du dispositif l'ASUR :

Ce dispositif s'adresse à un public «en situation administrative complexe» : il s'agit

essentiellement de **personnes ayant des démarches en cours pour une régularisation de leur situation**, mais ne disposant pas de droits ouverts pour l'accès au logement ou à l'hébergement d'insertion.

Il a pour vocation de **soutenir les initiatives citoyennes** qui se sont créées depuis 2015, pour apporter des solutions aux ménages migrants en portant la collecte de fonds et la gestion du logement.

Un partenariat est passé avec des **associations ou collectifs d'accueil** de ménages migrants (Accueil Demandeurs d'Asile, Association de Parrainage Républicain des Demandeurs d'Asile et

de Protection, Oisans Solidarité, Réseau Education Sans Frontière ...) mais aussi avec des **parrains de la société civile** non constitués en associations,

L'originalité de ce dispositif est d'être entièrement associatif et de reposer surtout sur du **financement participatif aux charges liées au logement**.

Avec le soutien de la [Fondation Abbé Pierre](#), Un Toit Pour Tous apporte un concours adapté, au choix du collectif, qui va de la recherche du logement, à la collecte des financements ou à l'accompagnement social des familles accueillies. Lorsque les familles disposeront de leurs droits et de ressources, elles pourront être relogées comme locataires de droit commun dans le parc social.

Témoignage

Après plusieurs années d'errance en Hongrie et en France, la famille F. originaire du Kosovo, avec ses enfants de 4 et 5 ans s'est installée dans un logement de type T3 en août 2016. Avec l'aide de l'association ADA (Accueil Demandeurs d'Asile), tous les membres de la famille ont déposé leur demande d'asile. Ayant la volonté de s'intégrer, M et Mme F prennent des cours de français. M. F est interprète pour l'ADA et Mme F s'investit au centre social de son quartier. Elle veut même apprendre à faire du vélo pour se déplacer de manière autonome. Les deux enfants sont scolarisés, parlent très bien français et ont retrouvé leur équilibre.

- **TR2 : L'accès à l'emploi des exilés : Une urgence pour eux comme pour les professionnels. Quelle perspective ?**

Pourquoi ne pas prendre en compte le rapport d'étude écrit par M. Yann Guillo à la demande de M. Didier Le Gac, député du Finistère. ? Il montre les contradictions de la politique actuelle concernant le travail des migrants.

Il présente trois propositions pour que les migrants puissent travailler, sans titre de séjour, tout le temps où ils sont en France :

- Un accord provisoire de travail pour ceux à qui a été refusé le titre de séjour ou d'asile
- L'accès à l'emploi et à la formation dès la demande d'asile
- L'instauration d'un dialogue à l'initiative des préfectures entre tous les acteurs de la migration (associations, entreprises, élus locaux, collectivités...)

Il reste maintenant à transformer ces propositions en projet de loi, ce qui nous mobilisera encore un certain temps après les élections.

Aujourd'hui, 400 000 personnes rencontrent des difficultés dans leur recherche de travail ou de logement, à cause de leur manque de papiers, et alors que TOUS les métiers sont en tension, du niveau manœuvre, à ingénieur ! Certains employeurs vont jusqu'à dire que ce n'est pas le salaire qui leur pose problème, c'est tout simplement, l'absence de candidats ! Les stéréotypes tombent ! L'enseignement professionnel, ce n'est pas une nouveauté n'est pas assez valorisé, et c'est regrettable ! Il faut créer un « Pôle Emploi Sans Papiers » !

- **TR3 : Quel rôle pour la société civile et les collectivités territoriales ?**

Plusieurs associations sont intervenues pour dire leur implication : L'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA), APARDAP, Tous Migrants (Briançon), Ukraine-Grenoble Isère et Exilés.

Elles ont évoqué les « **exceptions consolantes** » de Ferdinand Buisson, (Pour Ferdinand Buisson, les « exceptions consolantes » étaient ces boursiers de l'enseignement secondaire, issues de milieux modestes, qui échappaient à leur destin tout en servant d'**alibi** méritocratique à un

système socialement inégal.), mais aussi comment les associations sont progressivement devenues les « **sous-traitants de l'Impuissance Publique** ».

Merci à tous ces acteurs, y compris les politiques (oui, il y en a ! Merci Myriam Laïdouni-Denis...) qui prennent leur part dans la construction de ce monde meilleur que nous souhaitons Tous.

La rencontre s'est terminée vers 19h, avec pour conclusion , un slam de Franck Soler, merveilleusement interprété, reprenant fidèlement tout ce qui a pu être dit dans cette journée et mis en évidence par la magie et la beauté de son art.

Tout au long de la journée, le peintre Baudoin illustre en direct les échanges...

Nous avons ensuite Daniel et moi, repris la route, sous une température de 38°C, sans regret d'avoir été acteurs de cette journée de l'hospitalité et des solidarités.

